

Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés Surveillant



ECOLE NATIONALE
DES SCAPHANDRIERS

CATED



OBJECTIF DE LA FORMATION

Travailler en sécurité en espaces confinés en respectant les bonnes pratiques dans les milieux de l'eau et de l'assainissement **en qualité de surveillant**.

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS

- Tout travailleur intervenant en espaces confinés dans les milieux de l'eau et de l'assainissement.
- Posséder des notions sur la signalisation temporaire de chantier
- Maîtriser l'utilisation des contrôleurs d'atmosphère (détecteur de multi-gaz).

Prérequis obligatoires pour les surveillants :

- Posséder des notions sur les appareils respiratoires d'évacuation
- Posséder des notions sur l'utilisation des équipements de travail en hauteur : tripode, anti chute à rappel automatique.

Prérequis obligatoires pour les intervenants :

- L'attention des employeurs sera attirée sur les risques lors des mises en situation pédagogiques et l'intérêt de convenir avec le Médecin du travail d'un suivi médical adapté, notamment pour la formation et la future activité du stagiaire.
- Maîtriser l'utilisation des équipements de travail en hauteur (dispositif anti-chute, harnais, tripode, anti chute à rappel automatique ...)
- Maîtriser de l'utilisation des EPI notamment le masque auto sauveteur)

Surveillance médicale : A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé à certains risques (travail en hauteur, espaces confinés, ...) avec le port d'équipement de protection respiratoire. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise.

Lorsque les prérequis ne sont pas acquis, possibilité de suivre la formation [PRECATEC](#) afin de répondre aux obligations.

DUREE DE LA FORMATION

- 7 heures

COMPETENCES VISEES ET CONTENU

Le CATEC « Surveillant » :

- Repérer les risques spécifiques liés aux caractéristiques des espaces confinés et maîtriser la(les) procédure(s) préalable(s) à toute intervention ;
- Utiliser les équipements de sécurité, savoir vérifier leur bon état de fonctionnement, utiliser les moyens et codes de communication ;
- Assurer une présence constante et le maintien des conditions de l'intervention (ventilation, contact et communication,) jusqu'à la remontée des équipiers ;
- Maîtriser les procédures d'alerte et de secours en qualité de surveillant.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Les deux formateurs CATEC articulent la formation autour de mises en situations professionnelles en milieu naturel, sur plateau technique et par des études de cas. Les deux formateurs se partagent : le rôle de surveillant qui s'acquittera de la sécurité à l'extérieur de l'espace confiné et celui de l'intervenant qui s'acquittera de la sécurité dans l'espace confiné.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION

Les pratiques sont conformes aux recommandations R477 : prévention des accidents lors des travaux en espaces confinés. La formation respecte le dispositif de formation R472 du Réseau Assurance Maladie — Risques professionnels — INRS.

Positionnement en entrée de formation (tour de table).

En fin de session, les participants ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives se voient délivrer le Certificat d'Aptitude au Travail en Espaces Confinés surveillant et/ou intervenant valable pendant 3 ans. La répartition de temps de formation entre la théorie et la pratique est d'environ 30/70 %. Le temps consacré à la certification est de 2 heures.

DATES DES SESSIONS

Les sessions sont organisées à la demande des candidats pour un groupe de 2 participants minimum. Chaque session est limitée à 8 participants conformément au référentiel de l'INRS.